

## FICHE D'INFORMATIONS LEGALES

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez garder en mémoire les éléments suivants :

### L'ENTREPRISE

Audit et Optimisation Financière Bessé (AOF BESSÉ)  
SARL au Capital de 5 000 euros  
Code NAF/APE 66.22 Z  
129 Voie de la Bauquière, 85 100 Les Sables d'Olonne  
RCS La Roche sur Yon 533 848 321  
Tél : 02 51 95 51 00 - Mail: [rbesse@aofbesse.fr](mailto:rbesse@aofbesse.fr)

### STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller (ou intermédiaire) est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation **110 637 48** (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

**CIF (Conseiller en Investissements Financiers)** enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org);

**IAS (Intermédiaire en Assurance) : catégorie Courtier**

**IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) : catégorie d'intermédiaire Courtier**

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 61 rue Taitbout, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Il est par ailleurs :

**Démarcheur bancaire ou financier** : Pour le compte du Crédit Foncier et de la CAFPI. Cette activité est contrôlable par l'AMF et l'ACPR.

**Agent immobilier** : Carte T n°11.85.977T délivrée par la préfecture de la Roche sur Yon sans maniement de fonds. L'activité est contrôlable par le CNTGI et la DGCCRF.

Votre conseiller (ou intermédiaire) dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Votre conseiller (ou intermédiaire) s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr).

## ASSURANCE

Souscrites auprès de : **AIG LIMITED EUROPE succursale pour la France, dont le siège social est situé Tour CB21-16, Place de l'Iris, 92400 COURBEVOIE**

Pour des montants de : **600 000 € par périodes d'assurances**

Numéros de polices : **2.401.395 - OC100000315**

	CIF	IAS	IOBSP	IMMO
<b>Responsabilité Civile Professionnelle</b>	300 000€ par sinistre et 600 000€ par période d'assurance	1 500 000€ par sinistre et 2 000 000 € par période d'assurance	500 000€ par sinistre et 800 000€ par période d'assurance	150 000€
<b>Garantie financière</b>	sans	sans	sans	sans

## PARTENAIRES COMPAGNIES, ETABLISSEMENTS DE CREDIT, ENTREPRISES D'ASSURANCE, AUTRES FOURNISSEURS ET PARTENAIRES IMMOBILIERS (Promoteurs)

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
<b>Crédit Foncier</b>	Banque	Démarchage	Honoraires
<b>Cafpi</b>	Courtier	Démarchage	Honoraires
<b>Aviva</b>	Assurance	Courtage	Commissions
<b>Swiss Life</b>	Assurance	Courtage	Commissions
<b>April</b>	Assurance	Courtage	Commissions
<b>Forsis</b>	Distributeur Produits financiers et immobiliers	Distribution	Commissions
<b>JP ENERGIE ENVIRONNEMENT</b>	PSI	Démarchage	Commissions

**PARTENAIRES COMPAGNIES, ETABLISSEMENTS DE CREDIT,  
ENTREPRISES D'ASSURANCE, AUTRES FOURNISSEURS ET  
PARTENAIRES IMMOBILIERS (Promoteurs)**

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
SAS Medicis	Promoteur	Transaction	Commissions
Bouygues Immobilier	Promoteur	Transaction	Commissions
Cerenicimo	Promoteur	Transaction	Commissions
Nexity	Promoteur	Transaction	Commissions
Louis Alexandre	Promoteur	Transaction	Commissions

**MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU  
PROFESSIONNEL**

Nos honoraires, frais et conditions de règlements seront stipulés sur la lettre de Mission après devis. Ils seront définitivement validés par la signature de cette dernière.

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser les produits, auxquels s'ajoute une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 80% \* de ceux-ci.

Le détail de la rémunération du conseiller par commissions, agissant en tant qu'intermédiaire, peut être obtenu par le client en s'adressant à la société qui autorise la commercialisation par le conseiller de ses produits. Le conseiller s'engage à assister le client dans l'obtention de ces informations.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

**TRAITEMENT DES RECLAMATIONS**  
**(Article 325-12-1 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/12-Maj 24/04/13, 20/11/13 et 17/10/2014)**

**MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE**

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté

Par courrier : Cabinet AOF BESSE  
Service Réclamations  
129 Voie de la Bauquière 85 100 Les Sables d'Olonne

Par tel : 02 51 95 51 00

Par mail : [rbesse@aofbesse.fr](mailto:rbesse@aofbesse.fr)

**SAISIT UN MEDIATEUR**

Médiateur compétent litiges avec une entreprise :

Médiateur de l'Anacofi  
92 rue d'Amsterdam 75009 Paris

Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Pour les activités de CIF

Mme Marielle Cohen-Branche - Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers  
17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02

Site internet : <http://www.amf-france.org/Lemediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-demploi/Modes-de-saisine.html>

Pour les activités d'assurance

La Médiation de l'Assurance  
TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09

Site internet : <http://www.mediationassurance.org/Saisir+le+mediateur>

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières

Médiation de la consommation - ANM Conso  
62 rue Tiquetonne 75002 PARIS

Site internet IOBSP : [www.anmconso.com/anacofi-iobsp](http://www.anmconso.com/anacofi-iobsp)

Site internet IMMOBILIER : [www.anmconso.com/anacofi-immo](http://www.anmconso.com/anacofi-immo)

**DATE ET SIGNATURE**

**Le client**

Fait à : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature :

**Le conseiller**

Fait à : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature :